

Ami - Ennemi : Une dialectique franco-allemande ?

samedi 9 septembre 2017, par [BUARD](#)

En dépit d'une relation désormais présentée comme séculaire, l'amitié franco-allemande, plus que jamais, est une relation qui pose et fait question entre la France et l'Allemagne. Au cours de ces dernières années, elle a ainsi été au cœur des débats concernant le projet politique qui devait guider l'Union Européenne. Le controversé Traité Constitutionnel fut une initiative du « couple » franco-allemand en 2002 avant d'être soumis au vote des Parlements ou par référendum dans les pays membres en 2005, et le tandem franco-allemand eut un rôle majeur dans les soubresauts de la crise financière et de la dette européenne. Dans un cas comme dans l'autre, l'impératif de l'amitié a servi de cadre de référence pour mener une action politique commune, donnant à ce rapport interindividuel une dimension toute politique. Elle s'est imposée comme le mode d'analyse des relations franco-allemandes, se manifestant notamment à travers la construction d'un imaginaire commun reposant sur des symboles partagés : Traité de l'Élysée, figures fondatrices de Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, commémorations successives des guerres fratricides qui ont détruit l'Europe. Depuis les années 2000, et plus particulièrement pendant la crise, ces symboles d'unité ont été répétés et utilisés à foison en guise de guides d'une action concertée entre la France et l'Allemagne. Pourtant, dans le même temps, leur usage intensif a révélé un état de tension profond entre les deux partenaires : cet imaginaire collectif fait face à la résurgence des imaginaires nationaux véhiculant une image négative et différenciée de l'autre, soulignant une mésentente manifeste. Si l'inimitié refait surface, l'amitié est-elle suffisante pour déterminer un rapport politique entre la France et l'Allemagne ?

Le retour de l'inimitié dans le champ politique franco-allemand

Le concept d'amitié semble en tout cas s'essouffler dans la relation franco-allemande. L'état réel de l'amitié se retrouve interrogé de manière significative à chacun des jubilé célébrant le « couple », pourtant censés mettre en scène tout l'imaginaire collectif qui le structure. On parle de « raviver la flamme franco-allemande [1] » lors des célébrations du discours de Ludwigsburg, de « crise de la cinquantaine [2] », et l'on interprète les symboles à l'œuvre non pas comme un moyen de souder le couple franco-allemand mais comme un procédé permettant de rassurer sur la stabilité de l'Union Européenne. « Les deux pays sont condamnés à s'entendre, et dès qu'ils ne le font pas, le monde s'inquiète et le besoin de symboles se fait ressentir. Surtout lorsque des personnalités contraires se retrouvent aux commandes des deux côtés du Rhin [3] ». Dans cette perspective, le mandat commun de François Hollande et Angela Merkel marque une inflexion dans la relation franco-allemande : l'imaginaire collectif de l'amitié n'est pas un outil politique de réunion des deux pays, mais il apparaît comme une manière de dissimuler les tensions à l'œuvre. Tensions qui apparaissent à travers un contre-discours utilisant l'imaginaire national pour déprécier l'autre. Il faut toutefois noter que ces modes de dépréciation interviennent selon une modalité très différente : d'un côté, une dimension culturaliste très présente dans la critique française ; de l'autre, une condescendance vis-à-vis de la situation économique du voisin qui témoigne d'une attente allemande particulière.

Concernant le cas français, la résurgence de l'imaginaire collectif national se manifeste en effet de manière très particulière : la critique de l'Allemagne se fait à l'aune de l'Histoire, quand les deux pays étaient considérés comme « ennemis héréditaires ». Dans cette perspective, la figure de Bismarck est intensément utilisée afin de présenter l'Allemagne comme un Autre encombrant et gênant. Il représente la figure ultime du nationalisme et de l'impérialisme allemand, celui qui a construit l'identité nationale allemande sur la défaite de la France et a tenté d'étendre son influence sur le continent européen. Si cette métaphore est d'abord apparue en filigrane lors de la Réunification des deux Allemagnes, elle n'est devenue véritablement prégnante dans l'opinion publique que depuis 2011-2012, c'est-à-dire, au cœur de la crise européenne et de la crise de la dette grecque. La chancelière allemande, dans les moments de crise intense, est ainsi régulièrement grimée en Bismarck : on se souviendra à cet égard de la une du journal *Marianne* ou du pamphlet de Jean-Luc Mélenchon, *le Hareng de Bismarck*. L'impérialisme allemand supposé est aussi dénoncé par la référence au « diktat » s'agissant de la politique d'austérité. Les saillies d'Arnaud Montebourg en 2011, comme celles de Marine Le Pen en séance plénière du Parlement européen le 7 octobre 2015 en sont représentatives : tandis que l'un parle de « l'imposition d'un diktat allemand », « d'un ordre allemand » et d'un « nationalisme allemand en train de resurgir avec la politique à la Bismarck que mène Madame Merkel [4] », l'autre utilise un vocabulaire de la confrontation face à l'Allemagne très net, eut égard à la soumission imposée à la France : « Merci Madame Merkel de nous faire le plaisir de venir avec votre vice-chancelier, administrateur de la province France (...) je ne vous reconnais pas le droit de disposer de nous dans une tentative absurde d'une domination allemande de l'Europe ». La presse, qui tantôt a vu la chancelière comme une « impératrice [5] » ou comme « la maîtresse de l'Europe [6] », tantôt comme « le symbole tranquille de l'élargissement européen continu de l'Allemagne [7] », comme les représentants politiques de tous bords expriment bien la peur d'une « Europe allemande », dans laquelle la notion d'amitié a complètement disparu. Une opposition identitaire se dessine, affirmant la continuité d'un « tropisme dominateur [8] » au cœur du caractère et des racines de l'Allemagne.

L'Allemagne n'est pas en reste quant à une critique du voisin d'Outre-Rhin aux aspérités identitaires. Mais, outre qu'elle se fait sous le prisme de l'économie plutôt que sur une métaphysique particulière, elle exprime, paradoxalement, une attente positive. Ainsi, c'est la métaphore médicale qui est filée côté allemand : la France serait un pays malade - d'où son surnom de « Krankreich » - aux multiples symptômes, c'est-à-dire : « les indicateurs économiques de la France, une croissance sans cesse déclinante, un manque de compétitivité, la désindustrialisation, le chômage, un manque de flexibilisation du temps de travail, et une combinaison de déficit budgétaire et de dette publique [9] ». Pays malade physiquement et moralement, atteint d'une certaine frivolité caractérisée par le couple procrastination / paresse, ce qui expliquerait une forme de dépression collective. Toutefois, ce portrait de la France se dessine sous les reflets d'un miroir pour l'Allemagne, et ce, d'une double manière : tout d'abord, en ce qui concerne les aspects économiques, l'Allemagne voit dans l'échec français son propre succès ; celui d'un pays qui a consenti aux sacrifices de l'Agenda 2010, et qui, désormais, apparaît comme le moteur de l'Europe. Mais cette puissance nouvelle fait aussi appel aux spectres du passé : autour de la puissance s'est constitué le fardeau du passé allemand. En ce sens, l'Allemagne n'aspire pas à apparaître comme « un modèle à suivre pour la France [10] », et la pays s'inquiète même des images qui circulent sur son compte

à ce sujet, comme l'indique une couverture du Spiegel : « Wie Europäer auf die Deutschen blicken. The German Übermacht [11] ». Contrairement à la France, les représentations qui sont faites de l'Allemagne donnent lieu à la résurgence de la mémoire nationale dans le pays, mais sous la forme du travail sur le passé qui a été le sien depuis les années 1950, ce pourquoi une forme d'attente apparaît concernant la France. La critique en miroir est une manière de rappeler à la France que depuis ces années, c'est elle qui s'est affirmée comme la puissance européenne. La résurgence d'une identité nationale purement allemande contre les intérêts français reste majoritairement l'apanage de la presse tabloïd.

D'un côté comme de l'autre, les images négatives du « couple » se font de plus en plus entendre et viennent révéler une situation déséquilibrée entre la France et l'Allemagne, mais aussi, de plus en plus, une incompréhension manifeste du partenaire. Comment, dans ce contexte, peut-on envisager une pérennité de l'amitié ?

Sous la tension de l'inimitié, redéfinir un rapport politique

Si l'asymétrie est devenu le trait caractéristique de la relation franco-allemande, il devient alors difficile, en effet, d'imaginer que cette dernière soit fondée sur l'amitié telle qu'elle est conçue, à savoir : sur un rapport d'égalité. Outre le fait que l'égalité soit une donnée généralement essentielle à la conception de l'amitié, la notion d'amitié franco-allemande s'est bâtie sur cet équilibre : lors de la signature du Traité de l'Élysée, la France était ainsi la puissance diplomatique du continent, tandis que l'Allemagne en était la puissance économique. Or, aujourd'hui, cet équilibre semble rompu : tant sur la question du leadership européen que sur la question économique, la France tente de redéfinir son rôle de puissance à l'aune du voisin d'Outre-Rhin, et cette tendance est visible aussi bien sous l'angle de l'inimitié que nous avons montré ci-dessus que sous celui de l'admiration pour le « modèle allemand », qui constitue l'autre pôle de la représentation de l'Allemagne côté français. Dans les deux cas, c'est une forme de faiblesse de la France par rapport à la puissance nouvelle de l'Allemagne qui apparaît, et l'utilisation de l'un ou de l'autre paradigme exprime simplement une stratégie politique différente à adopter concernant le voisin : par le « modèle allemand », on entend donner un horizon économique de réformes structurelles ; par la référence à Bismarck, on entend se définir en opposition totale avec l'Allemagne, en revenant aux fondamentaux de la particularité de la France. En cela, il est essentiel de se poser la question de la définition d'un nouveau rapport politique. Le paradoxe qu'offre la relation franco-allemande, qui se veut équilibrée dans le cadre du paradigme de l'amitié mais qui, de fait, doit faire face à l'asymétrie, fait bel et bien état d'une dialectique particulière posant la question de la gestion des rapports de force. Une dialectique qui n'est pas sans rappeler celle qu'avait mis en évidence Raymond Aron : il évoque l'existence d'une dialectique du « même » et de « l'autre » à l'oeuvre dans les relations internationales, produit de la pluralité des entités politiques au sein de l'espace mondial, et qui trace la frontière entre l'espace politique intérieur, unitaire, et l'horizon politique extérieur, pluriel. Cette distinction s'opère principalement par le critère de l'inimitié : « l'autre » représente un danger potentiel dès lors qu'il s'oppose au « même » [12]. La relation franco-allemande se situe dans cet entre-deux entre le « même » et « l'autre » qui explique la tension qui se construit sur la notion d'amitié : cette dernière a vocation à construire un « même » franco-allemand, une unité entre les deux pays et les deux peuples qui se traduit par la construction d'une communauté de destin permettant d'ouvrir la voie à un horizon politique supposé commun. Elle est précisément une réponse à la pluralité qui avait donné lieu à la confrontation et à l'exacerbation de l'inimitié entre les deux pays. L'imaginaire collectif de l'amitié est un processus qui, comme le souligne Jan-Werner Müller, permet de décentrer l'identité nationale et qui, par là-même, se transforme en élément stabilisateur d'une identité commune qui ne rencontre pas le concurrence du processus normatif national [13]. En outre, contrairement à l'identité nationale, il est ouvert à la discussion critique qui permet de refonder la norme ou l'adapter au cadre présent. Dans une relation désormais soumise aux contrecoups de la divergence, l'enjeu est alors de déterminer quel rôle l'on donne à cet « autre » qui n'est plus un « même » : continue-t-on de rechercher une unité commune, auquel cas l'on peut redéfinir les modalités de l'imaginaire collectif entre les deux pays ? Ou exclut-on la possibilité d'un horizon politique partagé en favorisant la figure de l'ennemi ?

La distinction entre ces deux voies est intéressante, car elle ouvre des champs politiques tout à fait différents. Dans le premier cas, où « l'autre », au sens d'adversus, serait un adversaire, la dialectique mise en évidence par Aron demeure à l'oeuvre. A la différence de la logique de l'ennemi, elle prend en compte la pluralité et cherche à diminuer la conflictualité qui pourrait exister. Ce pourquoi la dénomination de l'autre comme adversaire n'empêche pas de demeurer dans l'espace normatif de l'amitié : la discussion, la mutualisation des intérêts demeure un stimulus politique entre les deux partenaires. L'important est de pouvoir gérer le déséquilibre qui pourrait devenir une entrave à l'horizon politique commun en construisant un autre équilibre. Or, des stratégies ont été mises en place pour garantir cet équilibre durant la crise, notamment en le faisant reposer sur la recherche d'un tiers, un troisième observateur en mesure de contrebalancer la puissance allemande en marche. Pris dans l'impasse avec la chancelière Merkel quant aux solutions à prendre pour régler la crise financière et éviter la faillite des banques européennes, le président Sarkozy s'est alors tourné vers la Grande-Bretagne pour tenter de faire infléchir les positions de la chancelière – à tel point que l'on a même parlé de « couple franco-britannique ». Ce même axe d'équilibre a été recherché avec les pays du Sud de l'Europe : une alliance avec ces derniers a souvent été évoquée pour lutter contre le pacte budgétaire européen. Cette forme d'arbitrage n'ayant pas porté ses fruits, une autre voie s'est alors ouverte : renforcer la convergence d'intérêts entre la France et l'Allemagne via la construction européenne. Le Traité de Lisbonne avait cet objectif en tête, et, d'une certaine manière, on pourrait considérer que le Mécanisme de Stabilité Européen (MES) comme le pacte budgétaire européen (TSCG) participent de cette dynamique. Chacun de ces dispositifs visent à rendre les deux pays dépendants l'un de l'autre pour leur prospérité en imposant « la nécessité d'un pouvoir fédératif au sens de Locke, sans rendre fatal le choc entre ennemis et sa montée aux extrêmes [14] ». Dans cette perspective, on demeure dans une logique libérale de règlements des conflits, où l'autre doit être pris en considération sans que l'on ne cherche à l'éradiquer. Mais, dans ce cas, on s'inscrit dans une définition de l'amitié différente, qui s'inscrit davantage dans le cadre de la sympathie au sens smithien plutôt que dans le cadre de la philia aristotélicienne. C'est une amitié d'intérêts qui est constituée, et qui ne peut fonctionner que si des arbitres peuvent trancher et résoudre les tensions entre les deux contradicteurs afin de construire une harmonie raisonnable. Toutefois, cette idée repose sur la notion de consensus entre les États, dans lequel chacun se rangerait à l'argument le plus rationnel sans donner le sentiment d'une défaite de soi. Or, dans la relation franco-allemande, la solution de compromis a davantage été privilégiée, due au fait que l'asymétrie s'approfondissait. C'est-à-dire, au sens de Richard Bellamy, le choix d'un arrangement où les interlocuteurs font, les uns et les autres, des concessions pour parvenir à un minimum partagé [15]. Ce choix pose un problème majeur : puisqu'il n'y a pas d'accord unilatéral, il laisse la porte ouverte à une critique de plus en plus marquée envers le partenaire d'Outre-Rhin, en laissant l'impression que les compromis conclus se font à l'avantage de l'un ou l'autre partenaire.

De ce fait, le compromis peut alimenter le sentiment que l'Allemagne est une menace pour la France, favorisant la renaissance de la figure de l'ennemi. Cette dernière s'oppose à celle de l'adversaire, dans la mesure où la pluralité est rejetée au sein du couple franco-allemand et est vue comme un obstacle à l'un des partis. La rivalité incite à la rupture totale et à la redéfinition de la « modalité politique de la relation franco-allemande en la [situant dans] l'horizon d'un conflit [16] ». Ainsi, c'est la conception des relations internationales de Carl Schmitt qui revient sur le devant de la scène dans la relation franco-allemande, jusqu'à faire de l'ennemi un critère du politique. Le discours de Marine le Pen au Parlement Européen, mis en exergue plus haut, est tout à fait révélateur de cette tendance dans une partie du discours politique français. L'opposition métaphysique qui y est dessinée est tout à fait caractéristique de la définition schmittienne de l'ennemi : « la différence éthique (pas au sens moral, mais dans la perspective de la « vie absolue » dans « l'être éternel du peuple »), l'étranger à nier dans sa totalité vivante [17] ». Face à l'Allemagne, il s'agit de reconstruire une unité nationale tournée vers elle-même et ses propres intérêts, ce qui amène à développer une stratégie politique nouvelle, reposant sur trois pôles largement inspirés de la critique anti-libérale de Schmitt, pour qui le libéralisme constitue une entrave au pouvoir décisionnel de l'État et à sa supériorité. Premièrement, le parlementarisme et le pluralisme mineraient l'État et diminueraient son rang à l'international. Deuxièmement, la sacralisation de la nation, ses intérêts et ses valeurs doivent primer sur toute autre considération politique pour, troisièmement, recouvrir la souveraineté étatique. La critique envers la chancelière Merkel, de Marine le Pen s'inscrit dans cette école d'idée : l'Allemagne mine la France en l'empêchant d'avoir un rôle international en restreignant sa souveraineté nationale. De ce fait, il ne saurait plus y avoir de coopération, mais il faudrait au contraire mettre fin au pouvoir de l'Allemagne en mettant fin à l'horizon commun du couple franco-allemand : celui de l'Union Européenne. En outre, sa critique est doublée, intrinsèquement, d'une revalorisation de l'identité nationale, alimentée par l'imaginaire gaulliste de l'indépendance et de la puissance française. Manifestement, il s'agit bien de « reconstruire l'unité de l'État à travers une décision sur l'ennemi [18] » en guise de rapport politique à l'autre comme l'avait construit Schmitt. Mais cette réappropriation de Schmitt n'est pas l'apanage de la nouvelle droite : elle essaime aussi au sein de la gauche radicale française, le point d'orgue se faisant là encore sur le libéralisme et le modèle productiviste allemand. Il s'agit, dès lors, de construire politiquement un anti-modèle allemand en proposant la création d'une antithèse française de l'ordolibéralisme. Ce qui fait que la critique de l'Allemagne notamment alimentée par la gauche radicale, se fonde sur des accents essentialistes et métaphysiques. Même si l'on peut établir une distinction fondamentale d'avec le discours de la nouvelle droite : cette critique insiste sur le gouvernement allemand plutôt que sur le peuple allemand. On pense davantage à faire « renaître l'État entendu comme entité disposant d'une souveraineté considérable sur la politique économique. Les penseurs de gauche, partis à la recherche du peuple, trouvent l'État [19] ». Cependant, la réappropriation schmittienne de ce discours se manifeste dans la volonté de recréer un rapport d'hostilité face à l'homogénéisation créée par l'Allemagne. Ni la gauche radicale, ni la nouvelle droite n'échappent à la reconstitution d'une identité nationale face à l'Allemagne pour imposer ses vues dans le jeu politique européen. Il est d'ailleurs flagrant que ni l'un ni l'autre des partis ne proposent de résoudre les divergences par la voie parlementaire, mais uniquement par l'intergouvernemental réduit à l'interétatique, État contre État, donc, ou par référendum ; mais là encore, en confondant la volonté populaire avec la volonté de l'État. Dans cette situation, la notion d'amitié a totalement disparu car c'est l'identité et la norme nationale qui prévalent sur le cadre normatif transnational.

Conclusion : quelle identité commune pour la France et pour l'Allemagne ?

L'essoufflement de l'amitié, entendue comme norme politique permettant de guider une action commune entre la France et l'Allemagne, se manifeste de plus en plus dans la relation entre les deux pays. Depuis 2012, en effet, elle n'a été déployée que dans un cadre symbolique, au cours des différentes commémorations franco-allemandes, s'évertuant à reconstruire le mythe de la naissance de l'amitié entre les deux pays. Mais la réalité politique est toute autre : cette valeur fondamentale a de plus en plus été remise en cause. L'enjeu, pour l'amitié, n'est alors plus de prouver son existence historique à travers la célébration des événements fondateurs, mais de s'adapter au contexte présent pour conserver sa validité en tant que norme politique transnationale. Il est alors nécessaire de prendre en compte le changement de paradigme qui semble s'être instauré et qui met davantage en évidence l'importance de la constitution d'une identité politique susceptible de forger un projet conjoint unissant la France et l'Allemagne. Cela suppose de prendre en compte la gestion de la pluralité au sein du projet franco-allemand, et, de manière plus générale, au sein du projet européen. Dans cette perspective, l'élection du candidat Emmanuel Macron à la présidence de la République avait été perçue comme un bon signe pour relancer la relation franco-allemande, ce dernier s'étant régulièrement prononcé en faveur de bonnes relations, tranchant avec le discours ambiant pendant la campagne qui prônait davantage la conflictualité et l'inimitié. Toutefois, il est encore difficile de percevoir la volonté de lancer un dialogue sur la refondation d'un horizon politique commun : il apparaît plutôt que le président nouvellement élu soit attaché à la conception traditionnelle de l'amitié franco-allemande, à savoir : fondée sur un rapport d'égal à égal. Cette prise de position est visible à travers la défense de réformes structurelles, à l'instar de l'Allemagne, pour atteindre le déficit budgétaire des 3%, afin de parvenir à un consensus franco-allemand sur les projets européens à mener, comme il a été rappelé lors du dernier conseil des ministres franco-allemand le 13 juillet. Reste à savoir si ce parti pris, qui ne prend pas en compte la conflictualité que nous avons souligné, ni ne tente de revoir les bases communes d'un couple franco-allemand porté par un projet ambitieux sur le long terme, finira par porter ses fruits.

Camille Buard, Sciences Po Paris

Notes

[1] Le Figaro, « Hollande et Merkel à Ludwigsburg pour raviver la flamme franco-allemande », n°21194, 22 septembre 2012, p.10

[2] Rue 89, « A Reils, du bon usage des symboles pour Hollande et Merkel », 8 juillet 2012

[3] ibid

- [4] Arnaud Montebourg, « Questions d'infos », La Chaîne Parlementaire, 27 décembre 2011
- [5] Le Monde, « Angela impératrice », 10 janvier 2013, p.19
- [6] ibid.
- [7] La Tribune, « Merkel, symbole tranquille de l'élargissement européen continu de l'Allemagne », n°52277, 24 septembre 2013, p.4
- [8] Jean-Pierre Chevènement, France-Allemagne, parlons franc, « le rêve de la fusion franco-allemande », p.83-87
- [9] Dominique Herbet, « Faszination und Ablehnung. Der französische Blick auf Deutschland. Eine Presseschau » in Claire Demesmay, Christine Pütz, Hans Stark, Frankreich und Deutschland-Bilder, Stereotype, Spiegelungen, Wahrnehmung des Nachbarn in Zeiten der Krise, Nomos, 2016
- [10] Henrik Uterwedde, La Croix, « Berlin veut une France forte », n°3947, 22 janvier 2013
- [11] Spiegel, n°13, 21 mars 2015
- [12] Giulio de Ligio, « Aron, penseur de l'ami et de l'ennemi », Études internationales, n°433 (2012), 405-420, p.416
- [13] Jan-Werner Müller, Verfassungspatriotismus, éditions Suhrkamp, 2010, p.133-135
- [14] Giulio de Ligio, ibid
- [15] Richard Bellamy, Liberalism and Pluralism, Towards a Politics of Compromise, Routledge, 1999
- [16] Carl Schmitt, La notion de politique, Flammarion, 1992, p.64
- [17] Jean-François Kervégan, Hegel, Schmitt. La politique entre spéculation et positivité. Deuxième partie, chapitre 2, « la politique, une guerre poursuivie par d'autres moyens ? », Quadrige, PUF, 2005
- [18] Renaud Baumert, La découverte du juge constitutionnel, entre science et politique. Partie VI : « Car Schmitt, une théorie du Gardien de la Constitution ? », collection des thèses, Sciences Po, 2009
- [19] Jan-Werner Müller, Carl Schmitt, un esprit dangereux, Armand Colin, 2007, p.324